

15 AOÛT 2024

Monsieur le Préfet de la Nièvre, Monsieur le Député, Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux, Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames Messieurs les élus, Monsieur le Délégué Militaire Départemental, Monsieur le Colonel commandant la Gendarmerie, Monsieur le Directeur de l'ONACVG, Mesdames Messieurs les Présidents d'associations patriotiques et amicales des anciens des maquis, Mesdames Messieurs les porte drapeaux, le peloton de pompiers, la fanfare de Prémary, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous nous retrouvons à l'occasion de ce quatre-vingtième anniversaire afin d'honorer tous les maquis qui ont combattu pour notre liberté.

Crux la Ville fut choisi pour lieu de rassemblement en fonction de sa position centrale et surtout pour rappeler que ces lieux avaient marqué ici pour nous le début de l'effondrement de cette armée qui se disait invincible. Ce serment fait en accord avec le maire de l'époque de revenir tous les 15 août sur cette place, devant le monument aux morts, pour empêcher l'oubli de tant de sacrifices consentis. Ce serment est respecté depuis 78 années, accompagné de nos drapeaux et en présence de personnalités d'élus des représentants civils et militaires des associations patriotiques et amicales des anciens.

Sur cette place de la Résistance de Crux la Ville, nous pensons aux habitants de la commune qui ont vécu ces journées d'août 1944.

Nous pensons à ceux qui ont été torturés, assassinés, à ceux dont les maisons ont été incendiées, aux moments de terreur et de souffrance vécus par la population.

Nous pensons aussi au courage, à l'intégrité, au sens de l'honneur de civils, qui faisaient tout ce qui leur était possible pour participer à la défense du pays. Ils soutenaient les maquis et ne reculaient devant rien, pour que soit respectée la dignité de l'homme.

Je voudrais maintenant rendre hommages à tous les hommes qui se sont engagés dans les Maquis de la Nièvre.

Comme le disait Pierre Hennegui, « le maquis n'est pas le refuge des hommes qui ne veulent pas partir en Allemagne, le Maquis c'est le front, mais le front se trouve à l'intérieur des lignes ennemies, le Maquis est un bastion de la liberté qu'il faut défendre jusqu'à la mort.

La tâche du chef de maquis est gigantesque : le recrutement, le ravitaillement, l'instruction des recrues, les opérations lui incombent.

Ses fonctions sont très étendues, il dirige et ordonne, voit et juge tout. Respecté par ses hommes, le commandant du maquis est en réalité – et quel que soit son grade réel – un officier supérieur de l'armée française qui fait l'école de guerre au front. »

Les maquisards, souvent inférieurs en nombre aux troupes ennemies, faisaient preuve d'un courage exceptionnel. Quelles que soient les difficultés, leur état d'épuisement, ils résistaient et défendaient leurs positions.

Les attaques contre l'armée ennemie entraînaient, outre les contre-attaques contre les maquisards, des représailles contre la population.

Les décisions étaient toujours très difficiles à prendre pour les responsables car lourdes de conséquences sur le plan humain.

Choisir entre la lutte défensive jusqu'à épuisement et au sacrifice suprême ou la sauvegarde du potentiel humain était extrêmement douloureux.

Mais ces hommes étaient animés du même esprit de sacrifice et voulaient croire en la libération de leur pays. Nous nous devons d'honorer aujourd'hui ces hommes intègres, qui avaient le sens du devoir qui ont donné leur jeunesse et souvent leur vie.

A l'occasion du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la Victoire, la Préfecture a initié le projet Mission Libération pour labelliser des événements qui s'étaient déroulés dans le département.

Ce projet, organisé dans le cadre d'un cycle commémoratif, s'inscrit dans la diffusion de la connaissance historique, l'hommage aux disparus, la mise à l'honneur des survivants, la transmission de la mémoire, la valorisation d'un patrimoine local.

La commune a sollicité la labellisation de la cérémonie annuelle départementale des maquis de la Nièvre, en précisant les actions menées pour sauvegarder la mémoire des Maquis, comme la pose de panneaux à l'emplacement de l'entrée du Camp du maquis Mariaux, route de Moussy, ainsi que la parution

de l'ouvrage « Un été 1944 à Crux la Ville. Témoignages de guerre » réalisé par Michel Geoffroy, natif du village, dont le père était maquisard. Cet ouvrage très documenté regroupe de nombreux témoignages de ce qu'avait vécu la population pendant ces journées des combats d'août 1944.

Dans ce devoir de Mémoire, la commune, en partenariat avec le Souvenir Français, a décidé à la suite de la restauration du Mémorial de la guerre de 1914-1918, de recenser et de sortir de l'oubli les tombes des soldats de 1914-1918 ainsi que celles des victimes civiles et militaires de la guerre de 1939-1945 qui se trouvent dans le cimetière communal.

Le Colonel Demain, responsable du Souvenir Français 58, rappelle que « Toutes les victimes méritent notre reconnaissance. Tous, maquisards, fusillés, soldats de toutes les guerres ont droit à la continuité et à la permanence de notre reconnaissance au-delà des commémorations mémorielles.

Le meilleur moyen pour cela est de leur garantir des sépultures dignes. Ne les laissons pas mourir une seconde fois avec la disparition ou l'abandon des tombes. La sauvegarde des tombes réalisée par le Souvenir Français en partenariat avec la commune grâce à un investissement important des adjoints et du personnel communal, confirme la devise de cette association auprès de tous ces combattants disparus « À nous le Souvenir, à Vous l'Immortalité ».

Faire mémoire est important à condition que nous utilisions notre volonté et notre énergie dans notre vie quotidienne à préserver la paix, à garantir la dignité de l'homme et le respect de chaque vie.

Nous voulons manifester notre fidélité à nos héros pour défendre ces valeurs et nous réaffirmons notre détermination à les transmettre aux générations futures.

Merci aux porte-drapeaux, au Corps des Sapeurs-Pompiers de Crux la Ville, aux musiciens de la fanfare, je suis honoré de vous voir représenter nos maquis, nos associations avec courage et dévouement.

Je voudrais remercier chacun d'entre vous d'être venu et d'avoir pris ce temps de recueillement pour honorer nos maquis : bonne journée du souvenir à tous.